

Guerre civile en Syrie : le retour du refoulé

Par **Isabelle Feuerstoss**

Isabelle Feuerstoss est chercheur postdoctoral à l'Institut français de géopolitique de l'université Paris 8.

Le soulèvement syrien a évolué en guerre civile. Le repli des différentes communautés composant la mosaïque syrienne est patent. Les ressentiments intercommunautaires qui avaient été refoulés pendant des décennies ont fini par ressurgir. Le régime, qui a longtemps instrumentalisé les communautés, est incapable de maîtriser la dérive « sectariste » du conflit. Quelle que soit l'issue des événements en cours, les haines qui nourrissent la guerre civile continueront de peser sur l'avenir du pays.

politique étrangère

Le soulèvement qui a débuté en Syrie en mars 2011 est souvent interprété comme un effet domino du « printemps arabe ». L'impact des soulèvements tunisien, égyptien, libyen et yéménite sur la détermination des Syriens est indiscutable. Pour autant, malgré la similitude de certains paramètres (chômage endémique, corruption) et revendications (démocratie, dignité), on ne saurait limiter l'analyse de la crise syrienne à un simple effet de contagion. Par son ampleur et ses modalités d'action, elle semble inédite.

Sur le terrain, la situation ne cesse de s'aggraver. De mars 2011 à début juillet 2012, plus de 15 000 Syriens seraient morts¹. Pour autant, les 16 mois de répression n'ont en rien entamé la détermination de l'opposition syrienne, mieux organisée et armée, bien que toujours aussi divisée. Progressivement, le soulèvement pacifique mené au nom des principes de démocratie, de liberté et de dignité a basculé en guerre civile. Les tensions communautaires sont exacerbées, l'armée syrienne et les milices pro-Assad sont à bout physiquement et nerveusement, ce qui laisse présager

Cet article a été rédigé fin juin 2012.

1. Il ne s'agit toutefois que d'un ordre de grandeur. Ces chiffres, communiqués par l'Organisation syrienne des Droits de l'homme (OSDH), située à Londres, ne peuvent pas être vérifiés. En outre, il semble que de nombreuses pertes du côté des « prorégime » ne soient pas prises en compte, de même que les civils victimes de la hausse de l'insécurité ambiante.



le pire, à l'image des massacres à Houla, Mazraat al-Qubeir et Al-Haffa. Les risques de répercussion de la crise syrienne au plan régional n'ont jamais semblé aussi grands, attisés par les convoitises et les divisions de la communauté internationale.

Portée et enjeux des clivages communautaires

La société syrienne, à plus de 70 % sunnite, se caractérise par l'enchevêtrement des appartenances identitaires (hétérogénéité confessionnelle² et ethnique³, régionalisme⁴, clivages socioprofessionnels) qui, plusieurs fois par le passé, ont donné lieu à des affrontements interconfessionnels violents⁵. Mais en mars 2011, c'est bien la nature pacifique et dénuée de caractère communautaire de la contestation sociale qui a pris de court le régime syrien. D'autant que le mouvement partait des bastions sunnites traditionnels du régime⁶. En mars 2011, la plupart des manifestants n'étaient autres que les héritiers des paysans exploités et des petites bourgeoisies provinciales sunnites, longtemps méprisées et isolées de l'exercice du pouvoir par un cercle restreint de grandes familles urbaines sunnites. Attirés par l'idéologie baasiste, qui repose en partie sur le concept de socialisme arabe⁷, ils avaient gonflé les rangs du Parti et l'avaient porté au pouvoir lors du coup d'État⁸ du 8 mars 1963.

Ironie de l'histoire, ce sont désormais la classe moyenne urbaine et la bourgeoisie sunnite de Damas et d'Alep, contre lesquelles s'était développée la révolution de 1963, qui, jusqu'à encore récemment, soutenaient plus ou moins ouvertement le régime.

Pour casser la dynamique de mécontentement populaire, le pouvoir déploya une double stratégie fondée sur la répression et la réactivation des représentations de peur des communautés minoritaires, autre pilier traditionnel du Baas.

2. Sunnites, chiites duodécimains, ismaéliens, druzes, alaouites, Grecs-orthodoxes, Grecs-catholiques, Syriaques-orthodoxes, Syriaques-catholiques, Assyro-Chaldéens, maronites, latins, évangélistes, quelques juifs, etc.

3. Arabes, Kurdes, Arméniens, Tcherkesses, Turkmènes, etc.

4. Le fameux triptyque bédouin/paysan/citadin.

5. À titre d'exemple, le massacre de chrétiens et de druzes dans le Mont-Liban et à Damas en 1860, les massacres interconfessionnels à la fin des années 1970 et au début des années 1980 en Syrie.

6. L'élément déclencheur serait dû à une mauvaise gestion du mécontentement des tribus de Deraa après l'humiliation infligée par Atef Najib (responsable de la branche de Deraa des renseignements généraux politiques et cousin éloigné du président) à leurs chefs, venus négocier la libération d'adolescents ayant dessiné des slogans antirégime sur un mur.

7. Cette dimension est souvent ignorée des médias, qui concentrent leur attention sur la dimension séculière de l'idéologie baasiste, qui permet en effet d'attirer de nombreux minoritaires dans les rangs du Parti.

8. A. D. Drysdale, *Center and Periphery in Syria: A Political Geographic Study*, thèse de doctorat de géographie sociale, université du Michigan, 1977, p. 4.



Communautarisation de la sphère politique et militaire

En Syrie, au nom de l'unité de la nation arabe syrienne, les particularismes identitaires ont été bannis des discours et des chiffres lors de l'arrivée du Baas au pouvoir. Le dernier recensement faisant référence à la répartition confessionnelle et à sa géographie date de 1960 ; aussi les chiffres brandis par les acteurs du conflit sont-ils à prendre avec une grande prudence. Depuis 1960, les flux internes (exode rural) et externes⁹ (émigration), ainsi que les différences de natalité en fonction des communautés et de leur localisation, ont fait considérablement évoluer ces chiffres. Paradoxalement, ces derniers constituent un véritable enjeu de pouvoir : depuis 1970, le clientélisme communautaire a été érigé en pratique incontournable de l'exercice du pouvoir. Le régime syrien mis en place par Hafez el-Assad repose sur une dualité de systèmes. Les institutions « d'apparence » démocratique (gouvernement, Conseil du peuple, magistrature et syndicats) sont doublées par un système parallèle reposant sur des principes archaïques d'« esprit de corps », réunissant autour de la figure du président des officiers alaouites. À tous les échelons du pouvoir « officiel », la répartition des postes, qui répond à des exigences de représentativité et, à un degré moindre, de proportionnalité des différentes appartenances identitaires, a pour fonction d'atténuer la frustration et la colère des sunnites, majoritaires au sein de la population mais marginalisés depuis l'arrivée des baasistes au pouvoir.

Au sein même du parti Baas, on retrouve en apparence le même souci de représentativité et d'équilibre entre les différents clivages de la société syrienne. Le mode de fonctionnement du Parti est pyramidal. Il est composé de trois organes principaux : le commandement régional¹⁰, le comité central et de l'audit interne et le congrès régional.

Le commandement régional est composé d'une quinzaine de membres nommés (sur des critères de loyauté et d'appartenances confessionnelles et régionales) par le secrétaire régional (SR), qui n'est autre que le président syrien. Officiellement, chacun des membres du commandement a en charge un domaine (sécurité, syndicats et associations, sport, économie, etc.). Le comité central du Baas se compose d'une part des anciens membres du commandement régional, de l'autre de membres du congrès régional nommés par le SR (soit environ 90 personnes). Il a pour fonction d'auditer l'activité des autres organes du Parti (commandement régional et instances

9. M. al-Dbiyat et A.-M. Bianquis, « La population syrienne : un tournant démographique ? », *Méditerranée*, n° 81, 1985, p. 87.

10. Le Baas étant un parti à vocation panarabiste, l'adjectif « régional » désigne la République arabe syrienne (RAS), « région » de la nation arabe.



baasistes au niveau des *mouhafazat*). Quant au congrès régional, ses membres sont élus au niveau des bureaux régionaux du Baas (dans les 14 gouvernorats). Les désignations¹¹ résultent des rapports de force entre les acteurs locaux baasistes et les services de renseignements locaux qui se jouent au sein de chaque gouvernorat. Cet organe a pour fonction de nommer et d'investir le secrétaire général, dont le rôle est vidé de sens par le système de candidature unique.

Une instrumentalisation des clivages communautaires

En apparence, Hafez el-Assad délégua au commandement régional l'autorité nécessaire pour gérer les dossiers internes, tout en le contrôlant via l'appareil militaire. Mais à son accession au pouvoir en juin 2000, Bashar el-Assad entreprit de neutraliser le rôle du commandement régional. Lors du congrès régional de juin 2005, il déséquilibra sa composition jusque-là à forte dominance civile, faisant passer de 20 % à 40 % le pourcentage des militaires¹². Dès lors, le commandement régional perdit toute marge de manœuvre par rapport à l'armée.

Au sein même de l'appareil militaire, le mécanisme de prise de décision (à tous les échelons du pouvoir), repose aussi sur l'instrumentalisation et la mise en concurrence des clivages communautaires, chaque décision d'un officier pouvant être court-circuitée par un collègue ou par un supérieur d'une confession différente¹³.

Ce système de verrouillage des sphères politique et militaire (fondé sur la multiplication des « contre-pouvoirs » et sur la délation), accompagné d'une certaine tolérance à l'égard de la corruption afin de mieux contrôler tout esprit perturbateur, a permis de limiter jusqu'à présent le nombre des défections des dirigeants baasistes et des hauts gradés militaires¹⁴. À leur niveau, la décision de désertir ne peut que relever d'un acte isolé et secret, pour ne pas être dénoncé et menacer les familles de terribles représailles. En outre, face à une division de la communauté internationale qui se traduit par la longue tergiversation des membres permanents du Conseil de sécurité, nombreux sont ceux qui demeurent

11. Le congrès régional est composé de 1 231 membres (décret n° 10 de 2005). Voir le site (en arabe) : http://www.baath-party.org/index.php?option=com_content&view=category&id=13&Itemid=107&lang=ar.

12. Sur les 13 membres que compte le commandement, cinq sont des officiers : Bachar el-Assad, Hassan Turkmani, Mohamed Saïd Bakhtiane, Hisham Bakhtiar et Oussama Adi. Deux de ces cinq officiers ont été tués lors de l'attentat à Damas le 18 juillet 2012.

13. L'actuel ministre syrien de la Défense est chrétien, ses adjoints et le vice-chef d'état-major sont alaouites.

14. À l'image de la défection d'un général, de deux colonels et de 30 soldats le 25 juin 2012, qui se sont réfugiés avec leur famille en Turquie, portant à 13 le nombre de défections de généraux syriens sur le sol turc.



convaincus que l'équilibre des forces n'a pas encore totalement basculé en faveur de l'opposition armée.

En revanche, en aval, on observe la défection croissante d'officiers à faible responsabilité et de sous-officiers souvent issus d'un milieu modeste. Le fait qu'ils se soient moins enrichis que leurs supérieurs et, surtout, qu'ils soient moins visibles au sein de la chaîne de décision rend leur défection moins lourde de conséquences pour eux et leur famille. Quant aux soldats, ils ne sont pas concernés par le système de court-circuitage confessionnel, d'où une plus grande facilité à désertier.

L'ancrage territorial des clivages communautaires

Depuis des siècles, les marges du territoire syrien (les « montagnes refuges » et les confins désertiques) ont abrité des groupes minoritaires fuyant les persécutions des sunnites, majoritaires dans les villes et les plaines centrales. Cette répartition spatiale facilita le « démembrement » progressif de la Syrie historique¹⁵, sous mandat français (1920-1946). Les Français mirent ainsi en place une véritable stratégie de domination et d'emprise territoriale, reposant sur l'isolement des villes de l'intérieur, nationalistes et antimandataires majoritairement sunnites, en s'appuyant sur les territoires de la montagne alaouite au nord-ouest, de la montagne maronite libanaise à l'ouest et du *djebel* druze au sud et sur l'implantation de populations non arabes dans le Nord-Est syrien. Cette politique a lourdement handicapé l'intégration des régions périphériques au territoire national après l'indépendance et confirma les nationalistes syriens dans leur comportement méfiant, voire paranoïaque, à l'égard des spécificités communautaires.

L'important exode rural qui gagna la Syrie¹⁶ dès les années 1970 toucha massivement ces minorités d'origine rurale. Ce phénomène entraîna de profondes reconfigurations socio-économiques dans les grands centres urbains. Des quartiers entiers marqués par l'homogénéité confessionnelle devinrent mixtes, d'où de fortes tensions intercommunautaires, provoquant souvent le départ de familles d'origine citadine (sunnites mais aussi chrétiennes) vers des quartiers périphériques demeurés plus homogènes.

Dès mars 2011, le régime s'est appuyé sur la géographie des clivages communautaires pour circonscrire la contestation. Le cas de Damas est

15. La Syrie, le Liban, la Jordanie, Israël et les territoires palestiniens actuels.

16. En raison, entre autres, de la mécanisation des outils agricoles, de la croissance démographique et du clientélisme à dominance rurale dans les institutions.



révéléateur. La répartition spatiale des espaces mixtes et des quartiers traditionnels chrétiens y empêche toute continuité territoriale entre les secteurs homogènes sunnites¹⁷. L'absence d'une population enracinée rend plus difficile une action commune de protestation, d'autant que nombreux sont ceux qui logent dans des habitats informels¹⁸, jusqu'alors tolérés par l'État.

Ce paramètre a contribué à freiner la propagation du soulèvement, qui toucha pourtant très tôt les anciens faubourgs sunnites de la campagne de Damas (Barzé, Qaboun, Kafar Soussé, Harassta, Douma, etc.). La prolongation de la crise et sa transformation en guerre civile ont toutefois entraîné de nombreux flux migratoires de minoritaires vers les villages d'origine (de même que de nombreuses familles sunnites fuient leurs quartiers, où s'affrontent l'armée et les insurgés).

Réactivation des représentations de peur des minoritaires

Le repli communautaire n'épargne désormais aucune communauté. Ce processus est alimenté par la réactivation de représentations historiques parfois refoulées pendant des décennies et désormais instrumentalisées par les protagonistes de part et d'autre.

La peur des minorités de devoir affronter un islam sunnite revanchard et intolérant est alimentée par la permanence des tensions régionales (guerre civile au Liban de 1975 à 1990, attaques contre des coptes en Égypte, etc.). La présence en Syrie de milliers de réfugiés irakiens chrétiens ayant fui la guerre civile en 2005 contribue largement à alimenter cette peur. Dans les représentations de nombreuses élites chrétiennes¹⁹, la coexistence qui prévalait jusqu'à présent en Syrie était principalement due à la nature communautaire du régime El-Assad, « rempart » contre la domination de l'islam politique. En Syrie, cette représentation négative de l'islam est alimentée depuis le début des années 1980 par un mouvement réactionnaire de réislamisation de la société syrienne (à l'instar des États voisins). L'accaparement des richesses du pays par la *nomenklatura* syrienne et la suppression des libertés civiles ont bloqué l'ascension sociale de la classe moyenne, phénomène qui aurait crédibilisé le caractère positif d'une société nationaliste laïque et progressiste. Les partis politiques musulmans étant interdits²⁰, la manifestation de l'opposition passe par la

17. Au niveau national, on retrouve cette configuration dans la répartition spatiale des villages (sunnites, alaouites, druzes, chrétiens, ismaéliens, arméniens, etc.).

18. Petits lots de terrain agricole non constructible ou simple mainmise spatiale. Les habitants ne paient pas d'impôt foncier, ou paient tout au plus l'eau et/ou l'électricité.

19. Les chrétiens ne représenteraient guère plus de 5 % de la population, en raison de leur faible taux de fécondité et d'une forte émigration.

20. Le 7 juillet 1980 a été adoptée une loi punissant de la peine capitale toute appartenance à la confrérie des Frères musulmans.



multiplication des signes visibles de l'appartenance religieuse : voile, longues barbes, etc. Cet affichage alimente les peurs des communautés minoritaires mais aussi des sunnites non pratiquants. L'influence notable des Frères musulmans, ainsi que d'autres tendances dites « islamistes modérées » au sein du Conseil national syrien (CNS) inquiète. Cette méfiance est exacerbée par le rôle joué par l'Arabie Saoudite et le Qatar dans le soutien logistique et dans l'armement de l'opposition, très majoritairement sunnite²¹. Occulter les représentations de peur, ou les minimiser en les renvoyant dos à dos avec la stratégie du régime, non seulement hypothèque la réussite du rassemblement de l'opposition syrienne, mais renforce le repli communautaire. Il en va ainsi avec les Kurdes de Syrie, le groupe ethnique minoritaire le plus important (environ 8 % de la population), localisé au nord-ouest d'Alep et dans la Haute-Jazîra, aux frontières syro-turque et syro-irakienne.

Les Kurdes

Le soutien considérable apporté par la Turquie au CNS et à l'Armée syrienne libre²² (ASL) est, pour les Kurdes, une source de préoccupation. Depuis l'indépendance, le pouvoir syrien a cherché à sanctuariser les marges du Nord-Est syrien, en butte à l'irrédentisme kurde syrien. Le poids de l'héritage mandataire est important dans la Haute-Jazîra, zone quasi désertique, territoire des nomades et caractérisée à l'époque mandataire par une porosité des frontières (banditisme des tribus arabes et kurdes, irrédentisme turc).

Dès 1926, la Haute-Jazîra devint un territoire refuge pour les militants politiques kurdes chassés de Turquie, qui envisagèrent la création d'une région autonome kurde sous la tutelle des Français, à l'image des régions autonomes druzes et alaouites. Depuis lors, les nationalistes syriens ont toujours craint que les Kurdes ne cherchent à réaliser ce projet. Pour le contrer, la stratégie de la « ceinture arabe » fut mise en œuvre en 1962. Il s'agissait d'une « bande de 15 kilomètres de large sur 350 kilomètres de long d'où devaient être exclus les Kurdes et intégrés les Arabes²³ ». Environ 30 000 paysans kurdes furent expropriés et déplacés vers les villes intérieures et 120 000 Kurdes perdirent leur citoyenneté syrienne. Ce qui n'empêcha pas Hafez el-Assad d'instrumentaliser la question

21. P. Lee, « Russia and China Mull Syria... and Saudi Arabia », *Asia Times Online*, 16 juin 2012.

22. Bien qu'il n'existe aucun chiffre fiable, les experts occidentaux considèrent que l'ASL est composée très majoritairement d'éléments sunnites et de nombreux soldats déserteurs. Précisons toutefois que derrière l'étiquette ASL coexistent sur le terrain de nombreux groupes armés disparates qui fonctionnent de manière autonome et qui ne reconnaissent pas nécessairement l'autorité de l'ASL.

23. M. Ababsa, *Raqqa : territoires et pratiques sociales d'une ville syrienne*, Beyrouth, Presses de l'Institut français du Proche-Orient (IFPO), 2009, p. 125.



kurde au gré du rapport de force l'opposant à la Turquie (au sujet du débit de l'Euphrate et de l'Oronte), en accueillant sur le territoire syrien le mouvement nationaliste irrédentiste kurde, le Parti des travailleurs du Kurdistan²⁴ (Partiya Karkerên Kurdistan, PKK). Au paroxysme de la crise entre les deux pays et pour éviter une intervention militaire turque, en 1998, Damas livra Abdullah Ocalan, chef du PKK, à la Turquie.

Damas livre Abdullah Ocalan à la Turquie

La crise syrienne actuelle divise les Kurdes, pourtant bien organisés au sein de 15 partis politiques. Tout en redoutant une intervention militaire turque sur le territoire syrien, certaines factions continuent de nourrir des projets de fédéralisme, voire d'indépendantisme, encouragés par l'exemple du Kurdistan irakien. Bien qu'ils nourrissent de fortes rancœurs historiques à l'égard du régime, les Kurdes n'en redoutent pas moins la majorité arabe sunnite, qui risque de ne pas plus leur octroyer de « droits spéciaux » que l'actuel gouvernement²⁵. Pragmatiques, ils continuent d'adopter un positionnement flou par rapport au CNS²⁶, et ce en dépit de la nomination récente d'un Kurde indépendant à sa tête, Abdel Basset Sieda. D'autant que le régime syrien a de nouveau joué la carte kurde au début du soulèvement. Cela s'est manifesté dans un premier temps par une grande retenue des forces de sécurité à l'égard des manifestants kurdes, par la libération de militants kurdes proches du PKK²⁷, puis par l'ouverture autorisée de centres culturels kurdes et d'écoles en langue kurde²⁸, et enfin par l'annonce de l'octroi de la nationalité syrienne « à des personnes enregistrées comme étrangères dans le gouvernorat de Hassaké²⁹ » avec effet rétroactif de cinq ans. Environ 64 300 des 65 800 demandes formulées par des familles kurdes auraient été acceptées³⁰ le 6 décembre 2011.

Les alaouites

Toutefois, c'est bien la communauté alaouite dans son ensemble qui est visée par la remise en cause de la légitimité de la nature communautaire du pouvoir actuel.

24. E. H. Maghfour, *Hydropolitique et droit international au Proche-Orient*, Paris, L'Harmattan, 2008.

25. Droit à l'autodétermination, reconnaissance constitutionnelle de la nation kurde et de la langue kurde comme langue officielle en Syrie, etc. A. Abdulmajid, « KNC Issues Interim Agenda That Puts Kurdish Rights on Hold », *Rudaw.net*, 8 mai 2012, disponible sur : <<http://www.rudaw.net/english/news/syria/4712.html>>.

26. A. O'Sullivan, « Kurds Could Hold Key in Syria », *The Media Line*, 18 juin 2012, disponible sur : <<http://www.jpost.com/Features/FrontLines/Article.aspx?id=274286>>.

27. C. Ayad, « L'assassinat de Mechaal Tamo met à l'épreuve la retenue des Kurdes de Syrie », *Le Monde*, 11 octobre 2011, disponible sur : <<http://tinyurl.com/6xo4hdn>>.

28. C. Ayad, *op. cit.*

29. Décret législatif 49 du 7 avril 2011.

30. Voir le lien : <Shamna.net/article=11544>, consulté le 23 juin 2012.

Issus d'une communauté chiite hétérodoxe montagnarde honnie et persécutée pendant des siècles par les sunnites, les alaouites, qui représentent moins de 15 % de la population, ont bénéficié de l'action mandataire qui les éduqua et qui diffusa l'idée d'un séparatisme régional. En 1920, les Français élaborèrent un statut d'autonomie alaouite qui se concrétisa en État³¹ en 1922, puis en gouvernement de Lattaquié en 1930. Ce territoire retourna dans le giron du pouvoir central de Damas³² en 1942.

Depuis les années 1970, les dirigeants alaouites ont redoublé d'efforts pour se faire accepter en tant que « musulmans ». Ainsi, constitutionnellement, le président syrien doit être de confession musulmane, la loi islamique demeure la source dominante du statut personnel, la représentativité des sunnites a été rééquilibrée au sein des institutions, des édifices religieux furent construits³³, etc. Néanmoins, à la fin des années 1970, sur fond de grave crise économique, un mouvement de contestation populaire violent dirigé par la branche syrienne des Frères musulmans gagna l'ensemble des centres urbains du pays. Une vague d'attentats cibra des alaouites de 1979 à 1982 (militaires, politiques, civils) et se solda par une répression sanglante, illustrée par les massacres de civils à Hama en février 1982. Cette période réactiva les représentations de peur existentielle de la communauté alaouite, avec pour conséquence le renforcement de son emprise à tous les niveaux du pouvoir. À cet égard, notons qu'après 30 ans de refoulement, l'ampleur de la répression actuelle, dans laquelle le rôle des milices alaouites pro-Assad est avéré, semble avoir réactivé les mémoires collectives relatives aux massacres à caractère sectaire de Hama en 1982, accentuant *de facto* le processus de repli communautaire des sunnites.

Au printemps 2011, le régime dut faire face à l'absence de mobilisation de certains coreligionnaires (dignitaires, officiers et intellectuels alaouites) qui témoignaient des sympathies à l'égard des revendications des manifestants pacifiques³⁴. En effet, de nombreux alaouites n'ont pas bénéficié de la redistribution clientéliste de la manne étatique, contrairement à certains sunnites d'origine provinciale, à l'instar de Moustapha Tlass, ancien ministre de la Défense. Face à l'urgence de rallier ses soutiens, le régime a renforcé la loyauté des alaouites en réactivant la mémoire collective des

31. Le pouvoir mandataire a réuni au sein de ce « micro-État », placé directement sous son autorité, les anciens sandjaks ottomans de Lattaquié et de Tartous (soit le littoral nord-ouest et la montagne Ansariyya).

32. A. D. Drysdale, *op. cit.*

33. Pour autant, dans l'hypothèse d'une perte du pouvoir, les alaouites ont renforcé leur présence sur le littoral syrien, « leur repli territorial ».

34. Sympathies qui persistent à certains niveaux. N. Macfarquhar, « Assad's Response to Syria Unrest Leaves His Own Sect Divided », *The New York Times*, 9 juin 2012, disponible sur : <<http://tinyurl.com/c7h8kqh>>.



années 1970-1980. Les violentes diatribes de cheikhs (syriens ou non), relayées par les chaînes satellitaires du Golfe, n'ont fait que renforcer cette représentation d'une lutte existentielle³⁵, crainte encore accrue par le refus de dialoguer des principaux courants de l'opposition. Cette « mentalité de forteresse assiégée » est renforcée par certains paramètres concrets du terrain, à l'instar de la porosité des frontières nationales, qui ravive le spectre d'ingérence extérieure.

Les conséquences de la porosité des frontières

Les Syriens ne se définissent pas par une appartenance identitaire exclusive. Les processus d'identification et de mobilisation populaire sont mobiles, à l'image de l'élan qui transcenda tous les clivages dans le soutien au Hezbollah chiite lors de la guerre de l'été 2006 contre Israël.

En Syrie, la correspondance entre frontières étatiques et identité nationale ne va pas de soi. Les espaces transfrontaliers demeurent perméables aux migrations d'individus, à l'image des tribus³⁶ (nomades ou semi-sédentarisées) qui parcourent de part et d'autre les frontières de l'Irak ou de la Jordanie. L'esprit de corps clanique prime encore sur le sentiment national. D'ailleurs, c'est dans l'objectif de prévenir tout séparatisme que Hafez

La frontière syro-libanaise est de loin la plus poreuse

el-Assad développa une stratégie d'alliances fondée sur la loyauté des grands chefs tribaux, tout en jouant de leurs rivalités de pouvoir. Encore aujourd'hui, la Haute-Jazîra est davantage intégrée économiquement et matrimonialement à l'Irak qu'aux autres villes intérieures (à l'exception d'Alep). De même, la région de Deraa est très liée avec le Nord de la Jordanie. Quant à la frontière syro-libanaise, c'est de loin la plus poreuse de toutes. Dans les discours des responsables syriens, la porosité transfrontalière a toujours été brandie comme une menace pour justifier leur interventionnisme dans les affaires libanaises³⁷.

La « trouée de Homs », forte dépression est-ouest de faible altitude séparant la montagne Ansariyya et le *djebel* Zawiyah au nord des montagnes du Mont-Liban, forme l'accès le plus direct reliant la côte libanaise aux villes intérieures syriennes. Cette « entaille » dans le territoire syrien constituerait une source de déstabilisation potentielle de la Syrie.

35. « Syrian Sunni Cleric Threatens: "We Shall Mince [The Alawites] in Meat Grinders" », vidéo disponible sur : <<http://www.youtube.com/watch?v=Bwz8i3osHww>> et « Sheikh Muhammad Al Zughbey Calls for Jihad Against the Alawites », vidéo disponible sur : <<http://www.youtube.com/watch?NR=1&feature=endscreen&v=oSFzXAbpMQA>>, consultées le 16 juin 2012.

36. Elles sont divisées en sous-groupes, les clans. Leur sentiment d'appartenance repose sur l'idée d'une origine commune, réelle ou fictive.

37. « Assad : le Liban-Nord est devenu une véritable base pour l'extrémisme menaçant la Syrie », *L'Orient le jour*, 30 septembre 2008.



Bien que le Liban soit indépendant depuis 1946, les reconfigurations territoriales n'ont pas été intériorisées par les populations frontalières. Les liens commerciaux n'ont jamais cessé et se sont même renforcés dans certaines zones montagneuses. En dépit de fortes tensions politiques ces dernières années, la continuité des liens matrimoniaux et domaniaux syro-libanais demeure une réalité³⁸.

Dans les années 1990, une loi fut adoptée interdisant l'importation de tout produit dont l'équivalent était fabriqué en Syrie. Dès lors, et jusqu'en 2005³⁹, de nombreux villages des gouvernorats syriens frontaliers, en raison de leur relief escarpé et de leur isolement, ont vécu quasi exclusivement d'une économie parallèle sous contrôle des militaires. Ces derniers, mus par l'appât du gain, ont encouragé le développement de véritables réseaux mafieux et de contrebande, en particulier d'appareils électroménagers, de textiles et d'armes⁴⁰. Des villages montagnards comme Madaya se sont enrichis et transformés en véritables bourgades provinciales.

Pour l'heure, sur fond de guerre civile, ces réseaux transfrontaliers se sont renforcés (entrées de kits médicaux de première nécessité, de téléphones satellitaires, d'armes mais aussi de combattants, anti- ou pro-Assad), confirmant ainsi le rôle d'espace de repli stratégique du Liban pour les insurgés syriens.

L'augmentation de la criminalité

En l'espace de quelques mois, le conflit s'est radicalisé et « sectarisé ». Le régime a renoué avec la stratégie de la terreur déjà utilisée dans les années 1980 et que Michel Seurat avait si bien analysée⁴¹. À travers des exemples terrifiants (viols, tortures d'enfants ou de femmes), le pouvoir a cherché à terroriser la population pour – et cela peut sembler paradoxal – limiter le nombre de morts. Il a déployé une stratégie similaire à l'égard des témoins étrangers afin de les dissuader de se rendre sur le terrain. Ainsi, le rôle de l'armée syrienne dans la mort des journalistes Rémi Ochlik et Marie Colvin le 22 février 2012 ne semble guère faire de doute⁴².

38. F. Balanche, « Syrie-Liban : intégration régionale ou dilution ? », disponible sur : <<http://mappemonde.mgm.fr/num7/articles/art05306.html>>.

39. Avec l'allègement du système législatif protectionniste et le retrait des troupes syriennes du Liban.

40. S. Zehil, « La contrebande d'armes reste très active le long de la frontière libano-syrienne », *L'Orient le jour*, 28 août 2008.

41. M. Seurat, *L'État de barbarie*, nouvelle édition revue et augmentée, Paris, PUF, 2012.

42. L'immeuble où ils se trouvaient, « centre des médias » clandestins de Homs, était notoirement connu des militaires et des forces de sécurité. Il constituait donc une cible potentielle. N. Ramdani et P. Allen, « Marie Colvin: Britain Summons Syria Ambassador over Killing », *The Telegraph*, 22 février 2012, disponible sur : <<http://tinyurl.com/ccnbr84>>.



Pour élargir une base fort affaiblie et tenter de dépasser les clivages communautaires, le pouvoir a développé un discours bien rôdé sur le chaos sécuritaire et sur les groupes de criminels/terroristes. Afin de crédibiliser ses propos, il a relâché des milliers de prisonniers de droit commun. Progressivement, l'insécurité (*kidnappings*, vols, pillages, viols, etc.) est devenue une réalité du quotidien des Syriens. L'insécurité s'ajoute aux trafics syriens et irakiens⁴³ en tous genres (armes, prostitution, drogues) qui existent de longue date. Désormais, ces réseaux mafieux préexistants ou récents sont libres de leurs mouvements, les services de sécurité et l'armée étant accaparés par la répression du soulèvement. On peut aussi s'interroger sur l'impact de la guerre civile sur le statut des femmes dans la société syrienne.

Les *kidnappings* des filles⁴⁴ de dignitaires baasistes ou de notables dans les grandes villes du pays sont devenus quotidiens. Contre rançon, les filles (ou enfants) sont rendues, parfois violées. En revanche, que deviennent des fillettes de 13-15 ans enlevées dans les quartiers populaires ou informels de la capitale et non restituées à leurs familles ? Comme dans tout conflit armé, les femmes, garantes de l'honneur de la famille, du clan et de la tribu, constituent une redoutable arme de guerre pour faire pression sur les familles et détruire le mental des adversaires.

Le conflit de classe a basculé dans le sectarisme. Cette stratégie a permis au régime de se maintenir à court terme, mais elle n'est pas viable sur le long terme. Pendant des décennies, le régime a tellement instrumentalisé les représentations de peur d'ingérence étrangère et de déstabilisation régionale pour justifier les pires dérives liberticides que la population n'y est désormais plus sensible. Après plus d'une année de répression, la corruption, le despotisme et la cruauté du régime sont devenus insupportables aux yeux d'un nombre croissant de Syriens, et ce indépendamment de leur appartenance communautaire.

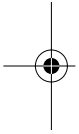
Toutefois, les grilles de lecture présentées ici sont loin d'être exclusives : l'inconnue djihadiste demeure ; il n'existe pas d'études sérieuses sur la question en raison de la dangerosité du terrain, mais de nombreux éléments donnent à penser que ce mouvement est très présent. Quelle que

43. Depuis 2003, plus de 1 million de réfugiés irakiens ont fui la guerre civile et se sont installés à Damas. Leur arrivée a concouru avec une forte hausse du taux de criminalité, généralement restée circonscrite à la communauté irakienne (règlements de compte, assassinats, *kidnappings*, viols, proxénétisme, etc.).

44. Des hommes, y compris des personnes âgées, sont également la cible des enlèvements.



soit l'issue du conflit, les tendances de fond identifiées tout au long de ces pages (repli communautaire, représentations de peur et de haine) continueront à produire leurs effets. La situation sur le terrain a atteint un tel degré de déchaînement de violence et de haine, alimenté de surcroît par de multiples interférences étrangères, qu'il faudra beaucoup de temps pour apaiser les tensions.



MOTS CLÉS

Syrie
Guerre civile
Printemps arabe
Clivages communautaires

